

6 INFOS

#68 - SEPTEMBRE 2025

Le bulletin d'information de la Mairie
du sixième arrondissement de Paris



BUDGET PARTICIPATIF

Judi 4 - Mardi 23 septembre 2025

Votez pour vos projets préférés

Les neuf projets soumis au vote des habitants du 6^e arrondissement cette année visent chacun à leur manière à améliorer notre cadre de vie. Pendant une vingtaine de jours, vous pouvez, par votre voix, faire vivre cette forme aboutie de démocratie participative.

Votez et faites voter pour vos projets favoris !



Jean-Pierre LECOQ

Maire du 6^e arrondissement
Conseiller régional d'Île-de-France



BUDGET PARTICIPATIF

Votez
**JEUDI 4 - MARDI 23
SEPTEMBRE 2025**

DES INVESTISSEMENTS PEUVENT ÊTRE CHOISIS DIRECTEMENT PAR LES PARISIENNES ET LES PARISIENS : C'EST CE QUE L'ON APPELLE LE BUDGET PARTICIPATIF.

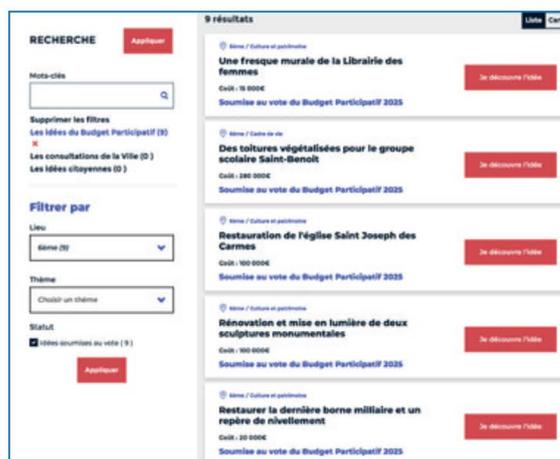
L'enveloppe attribuée par la Ville de Paris pour le 6^e en 2025 est de 1,01 millions d'euros.

Toutes les Parisiennes et tous les Parisiens peuvent voter à partir de 7 ans et sans condition de nationalité.

Depuis 2014, le budget participatif permet aux Parisiens de déposer des idées et de les voir prendre vie. 5 % du budget d'investissement de la Ville est mis à disposition pour la réalisation de projets locaux ou de dimension parisienne. Pour être soumise au vote, une idée doit respecter certaines règles : relever de l'intérêt général, être de la compétence de la Ville, correspondre à une dépense d'investissement et être déposée par une personne habitant Paris. Quand une idée est recevable, les services de la Ville déterminent sa faisabilité et son coût car une fois votée, ce sont eux qui la réaliseront.

COMPTE-TENU DES ENJEUX, IL EST IMPORTANT QUE VOUS SOYEZ TRÈS NOMBREUX À PARTICIPER À CETTE CONSULTATION, VOTEZ :

- PAR INTERNET



- OU MANUELLEMENT dans l'une des **2 urnes implantées** :

→ **À la Mairie du 6^e** 78 rue Bonaparte
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h et le jeudi jusqu'à 19h30
**Sera présente au Forum des Associations samedi 6
et au Vide-Greniers, dimanche 14 septembre.**

→ **Au Centre André Malraux** 112 rue de Rennes



LES PROJETS QUI VOUS SONT PROPOSÉS CETTE ANNÉE

RESTAURATION DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS 500 000€

Dans la continuité des dix toiles restaurées du peintre Joseph Aubert, il vous est proposé de poursuivre cette opération d'embellissement des six autres tableaux du transept, dont la toiture sera également rénovée.

RESTAURER UNE BORNE MILLIAIRE ET UN REPÈRE DE NIVELLEMENT 20 000€

A l'angle des rues de Vaugirard et Littré, se trouve le dernier exemplaire à Paris des bornes dites « milliaires » qui, sur ordonnance royale, étaient érigées le long des routes tous les 2 000 mètres. Les repères de nivellement dits « altimétriques », datant du XIX^e siècle, ont permis à la ville de Paris, de construire son réseau de distribution d'eau, de calculer les pentes nécessaires à son écoulement. L'un des derniers repères se trouve rue des Grands-Augustins.

RÉAMÉNAGER L'AIRE DE JEUX DU JARDIN DES GRANDS EXPLORATEURS 170 000€

Ce projet consiste à moderniser, sécuriser et rendre plus accessibles les deux modules de jeux pour enfants, auquel s'ajoute une réfection du sol.

RÉNOVATION THERMIQUE DE L'ÉCOLE MATERNELLE LITTRÉ 400 000€

Édifié dans les années 1880, le groupe scolaire n'a pas bénéficié, à l'origine, d'une isolation adaptée permettant d'assurer aux élèves des conditions d'apprentissage optimales, aussi bien en hiver qu'en été. La perspective d'économies d'énergie accrues renforce la nécessité de cette rénovation. Le projet, ciblant l'école maternelle Littré, prévoit l'isolation des façades, la pose de double vitrage et l'installation de protections solaires extérieures anti-UV sur les fenêtres les plus exposées.

RÉNOVATION ET MISE EN LUMIÈRE DE DEUX SCULPTURES MONUMENTALES 100 000€

Depuis 1988, une sculpture en bronze de l'artiste César représentant un centaure est érigée place Michel Debré. Ce "Centaur", ayant les traits du sculpteur, est un hommage à Pablo Picasso. Une autre sculpture en bronze plus ancienne (1898), implantée place Camille Jullian, rend hommage à l'explorateur Francis Garnier. Sculptée par Denis Puech et fondue par Thiébaud Frères, cette œuvre est dotée d'un piédestal en pierre qui abrite les cendres de cet officier de marine, retrouvées à Saïgon en 1983.

INSTALLATION D'AUVENTS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LITTRÉ 120 000€

Les cours de l'école élémentaire Littré ne disposent actuellement ni d'auvents ni de préaux pour permettre aux enfants de s'abriter en cas d'intempéries ou de fortes chaleurs, le hall étant trop exigü pour tous les accueillir. Ce projet prévoit l'installation d'auvents, offrant ainsi confort et protection aux élèves lors des épisodes de pluie ou de canicule.

DES TOITURES VÉGÉTALISÉES POUR LE GROUPE SCOLAIRE SAINT-BENOÎT 280 000€

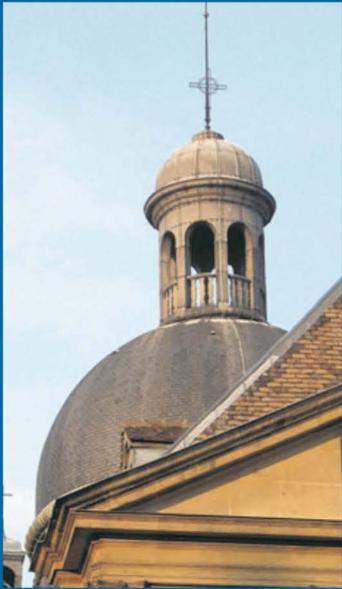
Le groupe scolaire de la rue Saint-Benoît, auquel sont rattachés l'école polyvalente, le collège Jacques Prévert et la faculté de médecine rue des Saints-Pères, pourraient connaître une végétalisation de leurs couvertures. Un tel projet permettrait une isolation naturelle des bâtiments et participerait à la lutte contre le phénomène d'îlot de chaleur tout en rendant les lieux plus agréables au regard. Depuis 2022, l'école élémentaire s'est déjà dotée d'une pépinière sur le toit de son bâtiment. L'idée est d'étendre cette végétalisation aux couvertures du CDI, aux toilettes de l'école polyvalente, à la bibliothèque de la faculté de médecine et à l'auvent du groupe scolaire.

UNE FRESQUE MURALE DE LA LIBRAIRIE DES FEMMES 15 000€

Depuis 1974, la Librairie des femmes, située au 35 rue Jacob, est dotée d'un fonds constitué d'ouvrages écrits par des femmes. À la fois lieu de rencontre, de parole et centre de ressources, la librairie est intimement liée aux combats féministes. Sur le mur situé à l'angle de l'impasse des Deux-Anges et de la rue Saint-Benoît, la création d'une fresque peinte permettrait de rendre hommage à ce projet pionnier et aux auteures que la librairie a participé à faire reconnaître.

RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-JOSEPH DES CARMES 100 000€

De style baroque italien et construite en 1620 sur ordre de Marie de Médicis, cette église est dotée d'un campanile élancé qui abrite deux grandes cloches de volée datant de 1805. Au sommet du campanile, trois "cloches des heures", datant du XVII^e siècle, furent épargnées de la fonderie générale de 1793. La marche du temps a eu raison de cet ensemble campanaire, à l'arrêt depuis plusieurs décennies. Sa restauration comprendrait aussi celle du beffroi, charpente en bois dissociée de l'édifice. La remise en fonctionnement de ce patrimoine exceptionnel permettra de faire retentir les cloches, qui rythmeront à nouveau la vie du quartier.



Église St-Joseph des Carmes



Groupe scolaire Saint-Benoît



Monument à Francis Garnier



École maternelle Littré



Église Notre-Dame-des-Champs



Le Centaure de Cesar



Aire de jeux du Jardin des Grands Explorateurs



École élémentaire Littré



Repère de nivellement



Librairie des Femmes

TRIBUNES POLITIQUES

MAJORITÉ MUNICIPALE DU 6^e

Chères habitantes, chers habitants,

Pour la dernière fois de la mandature, les Parisiennes et les Parisiens vont être amenés à voter pour le budget participatif dont le montant pour le 6^e arrondissement en 2025 s'élève à 1 million 10 000 euros. Rappelons d'ailleurs que jusqu'en 2022 son montant était de 2 millions. Nous vous proposons 9 projets cette année qui sont très divers, mais tous intéressants. Ils ont été proposés par des habitants, des associations ou des conseils de quartier du 6^e arrondissement. Nous souhaitons pour ce dernier budget que vous soyez nombreux à participer sur une période très réduite de 20 jours. À plusieurs reprises, nous avons demandé que cette période soit étendue à la totalité du mois de septembre, mais nous n'avons pas été entendus.

À noter que plusieurs projets, notamment ceux concernant les écoles, portent sur des opérations qui devraient être financées par le budget d'investissement de la Ville de Paris. Ils ne relèvent pas selon nous du budget participatif, mais nous les présentons aujourd'hui, soucieux dans l'hypothèse où ils ne seraient pas votés, d'attirer l'attention de la Ville sur leur nécessité.

Sont également proposés des projets de restauration de notre patrimoine avec bien sûr nos édifices religieux mais aussi des statues et des éléments historiques qui contribuent tout autant à l'attrait de nos quartiers.

Nous vous remercions par avance de votre participation. Nous attendons comme vous avec impatience les résultats de cette consultation.

Jean-Pierre LECOQ

Maire du 6^e arrondissement,
Conseiller régional d'Île-de-France

Chantal LAMBERT-BURENS

Première Adjointe au Maire (LR)

Olivier PASSELECQ

Adjoint au Maire (Parti Radical)

Arielle BEAUCAMPS

Adjointe au Maire (Société civile)

Charles FLOBERT

Adjoint au Maire (LR)

Florence DE VARAX

Adjointe au Maire (Société Civile)

Séverine DE COMPREIGNAC

Conseillère de Paris (MODEM)

Claude RIBBE

Conseiller d'arrondissement délégué (Société civile)

Paul MARIA

Conseiller d'arrondissement délégué (LR)

Iris BERTHOMIER

Conseillère d'arrondissement déléguée (MODEM)

GROUPE D'OPPOSITION

Chers habitantes et habitants,

Début juillet se baigner dans la Seine est devenu une réalité. Cette prouesse technique, concrétisation de la vision écologique de la mairie de Paris, est une victoire collective. Elle illustre le long combat à poursuivre pour réparer et protéger nos fleuves.

Nous avons combattu la proposition de loi modifiant le mode de scrutin sur Paris Lyon et Marseille. Ce texte mal ficelé est mensonger. Le mode de scrutin de ces trois villes n'a jamais empêché l'alternance. pas plus qu'il n'a permis l'élection d'un maire minoritaire en voix. Présenté à quelques mois d'une élection municipale, examiné à la hâte, sans étude d'impact, il signe la fin des arrondissements. Il présente aussi de

notre point de vue de nombreuses failles juridiques, nous avons donc saisi le Conseil Constitutionnel.

Suite à l'invalidation du député de droite dans la deuxième circonscription, une législative partielle aura lieu en septembre dans une partie du 6^e. Nous nous mobiliserons pour faire gagner un candidat qui porte des valeurs de progrès social et d'écologie à l'Assemblée.

Céline HERVIEU

Députée et Conseillère de Paris (PS)

François COMET

Conseiller d'arrondissement (PS)